



*Le trésorier
Philippe BAZIN*

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2006 : éléments de base.

1. Versée le 13 Novembre 2005, la subvention ministérielle demandée (120 000 demandés – 60 000 accordés) pour l'année 2005 a permis de prévoir et réaliser pour l'année scolaire 2005-2006 les actions suivantes :

- Opérations maintenues chaque année :

- Aides aux projets de créations académiques : tous les projets recevables selon les critères adoptés en assemblée générale ont été soutenus ;
- Les cartes d'élèves ont été réalisées et distribuées gratuitement aux associations chorales scolaires académiques ;
- Le séminaire annuel national organisé dans l'académie de Bordeaux en mai 2006 a représenté un temps fort de rencontre et de formation, entièrement pris en charge par la FNCS.

- Opération nouvelle : la création et l'aménagement du site web www.fncs.fr , dont la présidente avait présenté la préfiguration lors de l'AG de mai 06, constitue le fait marquant de cette année 2006.

Ces opérations ont néanmoins dû être conduites avec des frais de fonctionnement réduits au minimum, du fait du montant de la subvention accordée pour l'année 2005 et l'absence de subvention pour l'année 2006.

2. Les relations avec la SACEM constituent toujours un chapitre financier prépondérant :

- 17 associations académiques sur 23 affiliées s'inscrivent dans le cadre de la convention nationale FNCS/SACEM ;
- Deux questions devront être abordées en AG 2007 :
 - le montant total des droits fait un bond de 27 % entre 2005 et 2006 : est-ce proportionnel à la progression du volume global des concerts ? à une modification significative dans la nature des répertoires abordés ?
 - les erreurs de transmission d'informations entre quelques associations et les délégations locales de la SACEM ont été sources de complications et de retards : comment l'éviter ?
- Une nouveauté liée au site web : pour pouvoir publier des extraits musicaux en ligne, nous avons contractualisé avec SESAM, filiale de la SACEM ; les chiffres apparaîtront au budget 2007.

Ces différents points témoignent de la volonté de la FNCS depuis dix ans de soutenir la création et la diffusion artistiques, entre autres par le respect scrupuleux des droits d'auteurs.

3. Le développement de la FNCS, ou même simplement sa pérennisation, sont directement tributaires du soutien du ministère de l'Education nationale.

La subvention versée fin 2005 a permis à la FNCS de mener à bien les projets 2006 d'une façon dont toutes les associations affiliées peuvent se féliciter ; à travers elles, la FNCS a bien assuré sa mission de promotion du chant choral au service de la réussite de tous les élèves.

L'absence de subvention en 2006 explique évidemment le déficit de l'exercice présent. Elle pose de sérieux problèmes pour l'année scolaire 2006-2007 : la plupart des frais de déplacement des stagiaires pour le séminaire annuel national 2007 sont à la charge des associations chorales scolaires académiques, le soutien aux créations de répertoire est hypothétique, les financements liés au site internet risquent de devoir être revus à la baisse.

La mission de la FNCS ne peut être menée que dans la continuité : pour retrouver équilibre budgétaire et marges de manœuvre, il est absolument indispensable que le ministère renoue en 2007 avec l'attitude favorable qu'il a su adopter très régulièrement depuis près de dix ans.

Trésorier FNCS, 65 Rue de Lavalette 16000 ANGOULEME

Tél : 06.76.05.17.32 courriel : tresorier@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.74.70.30.56 courriel : presidente@fncs.fr